

Inégalités : les dix dossiers du président de la République

19 mai 2012



1. Une autre école pour limiter la reproduction sociale

L'ascenseur social fonctionne moins bien dans un contexte de croissance lente depuis quatre décennies, alors que le niveau d'études de la population n'a cessé d'augmenter. Les plus favorisés ont investi les filières éducatives toujours plus sélectives qui avantagent les familles disposant d'un bon capital culturel et d'une connaissance approfondie des rouages complexes de l'orientation scolaire en France. Les enfants d'ouvriers représentent 21 % des bacheliers et 6 % des élèves d'école d'ingénieurs. L'école de la République française se distingue au sein des pays développés pour faire réussir les plus favorisés socialement. Le recours trop fréquent au redoublement touche les trois quarts des enfants d'ouvriers qui atteindront majoritairement un niveau inférieur au baccalauréat à l'issue de leurs études. C'est ainsi que cette machine à trier qu'est l'école produit chaque année 140 000 jeunes sans diplôme et surtout 40 000 sans aucune qualification.

2. Le même système de santé pour tous

Malgré un système de soins dense et une couverture maladie universelle (CMU), l'accès à la santé relève parfois du chemin de croix. Les bénéficiaires de la CMU se heurtent régulièrement à des refus de soins dans le secteur libéral (plus d'un quart des praticiens à Paris). La situation sanitaire de centaines de milliers de sans-domicile fixe (SDF) et de sans-papiers ne va s'améliorer du fait de la restriction de la prise en charge par l'Etat de l'aide médicale. La mise sous contrainte budgétaire des hôpitaux se fait au détriment des plus modestes. Les remboursements et le coût des mutuelles rendent l'effort financier des ménages les plus modestes cinq fois plus élevé que celui des plus aisés. Par conséquent, une part importante de la population, située juste au-dessus du seuil de la CMU, n'est pas ou est très mal couverte par une complémentaire santé. Ainsi quatre millions de personnes n'avaient pas de complémentaire santé en 2008. A quoi il faut ajouter des millions de personnes, souvent des jeunes salariés, couvertes par une mutuelle au rabais, qui rembourse très mal.

3. Un système de retraite plus juste

En repoussant petit à petit l'âge de départ en retraite, les inégalités d'espérance de vie se font plus visibles. Un cadre supérieur vit environ jusqu'à 83 ans tandis qu'un ouvrier peut espérer atteindre l'âge de 77 ans : six années de vie les séparent. Le fait de commencer à travailler tôt dans des conditions pénibles physiquement est déterminant. Les cadres profitent donc en moyenne d'une retraite plus longue, mais aussi d'une pension plus élevée, puisque leurs cotisations et celles de leurs employeurs étaient plus conséquentes. Sans compter que les cadres ont suivi des études largement financées par la collectivité et notamment par leurs camarades d'école qui ont commencé à travailler plus jeunes.

4. Ralentir le grand écart des revenus et des patrimoines

La France est peu inégalitaire au vu de la plupart des autres pays riches. Son système de redistribution maintient la plus grande masse des individus dans une fenêtre relativement réduite de niveaux de vie, allant de 800 à 2 700 euros par mois pour 80 % des personnes. Pour autant, les plus hauts revenus progressent beaucoup plus vite que ceux de la plupart des salariés. Entre 1999 et 2009, l'écart entre le niveau de vie des 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres s'est accru de 7 600 euros. Les 10 % les plus riches possèdent presque la moitié de la fortune du pays. Depuis 2000, les baisses d'impôts (notamment la réduction des barèmes des impôts sur le revenu et sur la fortune ou le bouclier fiscal) pour les plus riches se sont succédées et ont encore accru les inégalités.

5. Des logements abordables à proximité des emplois

Malgré la construction massive de logements sociaux entreprise - plus de 400 000 depuis dix ans - une grande partie de la population reste mal logée. Les nouveaux logements sociaux sont de moins en moins accessibles aux ménages modestes. Selon la Fondation Abbé Pierre, 200 000 personnes vivent dans des conditions misérables. Non seulement les plafonds de ressources pour bénéficier de logements sociaux sont élevés (86 % des ménages de France y sont éligibles), mais leurs loyers ont presque doublé en 20 ans. Une partie du parc social, très dégradé et mal insonorisé où personne ne voudrait habiter, est indigne d'un des pays les plus riches du monde. Un quart des familles pauvres s'entassent dans des logements surpeuplés et inconfortables. Quant aux classes moyennes, elles sont chassées des centres-villes vers l'ultra périphérie par la spéculation immobilière, au prix de transports quotidiens longs et coûteux.

6. Femmes : l'égalité dans l'emploi passe par l'égalité dans le couple

Les femmes à temps complet gagnent 25 % de moins que les hommes. Cette moyenne masque des positions et des emplois très différents. Tout le monde est choqué par l'absence de femmes dans les instances dirigeantes des entreprises, mais moins par la disparition des hommes dans certaines professions comme l'enseignement primaire et secondaire, la médecine ou la magistrature par exemple. Beaucoup oublie que le principal problème n'est pas d'avoir autant de ministres femmes et hommes, mais moins de précarité dans l'emploi, de temps partiel subi ou de bas salaires pour les peu qualifiés.

La répartition des rôles reste très sexuée dans notre société. Après la naissance d'un enfant, c'est la mère qui, dans l'immense majorité des cas, réduit son activité professionnelle. Cette valeur inculquée dès le plus jeune âge a déjà contribué à l'orientation des petites filles vers des jeux puis des filières scolaires réputées féminines.

7. Populariser une culture élitiste

60 % des cadres supérieurs vont au musée au moins une fois dans l'année, contre 24 % des ouvriers. Alors que, pour la majorité de la population, la télévision est le principal loisir, peu d'efforts sont menés pour mettre à la portée de tous la pratique musicale, l'accès aux musées, à l'opéra, aux théâtres. Ce constat vaut qu'il s'agisse des prix, de la mise à disposition des œuvres ou de l'information sur les différents événements qui s'y passent. Force est de constater la fracture culturelle qui existe entre, d'une part, les classes aisées qui fréquentent des équipements culturels largement subventionnés (quand ils n'y sont pas invités) par les pouvoirs publics et, d'autre part, les classes populaires qui achètent à prix d'or leurs places de cinéma ou de concerts. Sauf exception, la politique culturelle de la France privilégie le subventionnement des artistes et se soucie peu de démocratiser l'accès de la population à leurs œuvres.

8. Jeunesse ne doit pas se conjuguer avec précarité

Sur quatre jeunes sur le marché du travail, un est au chômage, un second en emploi précaire et les deux derniers occupent un emploi normal. Et pour y parvenir ils ont, pour la plupart, dû accepter des stages ou des emplois temporaires. Même avec un diplôme, l'insertion dans l'emploi des jeunes est difficile. Les salariés âgés connaissent un chômage plus long que la moyenne, mais ils bénéficient de protections acquises au cours de leur carrière tandis que les obstacles rencontrés par les jeunes auront des effets en chaîne sur le reste de leur vie active. Ainsi, 29 % des jeunes n'arrivent pas à se loger convenablement ou à se chauffer et 17 % ne parviennent pas à payer leurs factures et se retrouvent par dizaines de milliers en situation de surendettement. Avant 25 ans, les jeunes n'ont toujours pas droit à un revenu minimum, sauf conditions draconiennes.

9. Ne plus faire croire que l'enfer c'est les autres

La chasse aux sans-papiers, l'expulsion des roms, la restriction de l'attribution de titres de séjour et du regroupement familial, et les 5,3 millions d'emplois fermés aux étrangers, établissent un climat nauséabond qui se fait le lit du délit de faciès véhiculé par les plus hautes autorités. La France s'érige en civilisation accomplie dotée de valeurs universelles mais elle n'est pas capable d'accueillir quelques milliers de personnes fuyant leur pays par besoin, faut-il le rappeler, alors que des pays en développement en accueillent des centaines de milliers. Une fois en France, les étrangers et les immigrés doivent, après le racisme d'Etat faire face au racisme ordinaire et aux discriminations. Ainsi, un quart des immigrés et de leurs descendants estime avoir été discriminé. Même si l'arbre des discriminations cache souvent la forêt des inégalités sociales, les immigrés appartenant en grande majorité aux classes modestes sans qualification, le trouble demeure.

10. Contrecarrer la ségrégation sociale entre quartiers

Contrairement à un discours répandu, la France n'est pas marquée par un processus d'« explosion » de la fracture sociale territoriale. Toutefois, de nombreux quartiers et les villes défavorisées font figure d'enclaves à la périphérie des métropoles, souvent mal desservies par les transports en commun et composées de grands ensembles bâtis dans les années 1960, fortement dégradés faute d'entretien. Le principal problème de ces zones défavorisées n'est pas tant la rénovation urbaine que les difficultés sociales qui traversent les populations qui y résident et s'en échappent dès que possible. L'énorme taux de chômage des jeunes dans les « zones urbaines sensibles » (43 % !), s'explique d'abord par les caractéristiques sociales et familiales telles que le faible niveau de formation, des familles nombreuses ou monoparentales et des parents modestes.

Photo / © 3desc - Fotolia.com

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Points de vue](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Inegalites-les-dix-dossiers-du-president-de-la-Republique>